## BEFFFF BANKERE F

## de PAMMARTIN et des Environs

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

SEINE-RT-MARNE	BUREAU ET RÉDACTION	PARIS
et	Librairie E. LEMARIÉ	nt
dipartements limitrophus	A DAMMARTIN-EN-GOÈLE	los autres Départements
-479611	***************************************	
UN AN 3 Tr.	ANNONGES: LA LIGNE 20 C.	Un An 3 fr. 50

#### ÉCHOS DE LA SEMAINE

21 Juillet — L'attitude ferme et énergique du gouvernement français, visà-vis de l'Augleterre dans les affaires du Siam, est vivement approuvée en Russie.

22 Juillet — Le gouvernement siameis sollicite en vain du gouvernement français de nouveaux délais, pour répondre à son ultimatum.

Une dépêche de Khône annonce la prise, sur les Siamois, de qutre forts. à la suite dun combat assez vif, sous le commandement du capitaine Adam de Villiers.

23 Juillet — Publication au Journal Officiel, du décret de convocation des collèges électoraux, pour 1e dimanche 20 aout, à l'effet d'étire un député dans chaque circonscription.

24 Juillet — Expiration du délai accordé au royaume de Siam pour répondre à l'ultimatum de la France. La notification du blocus est fuite aux autres puissances.

25 Juillet — Epouvantable explosion dans la fabrique de dynamite d'Ablon, près de Honsleur. L'usine est détruite. On compte neuf ouvriers tués et vingt blessés grièvement.

- Un vapeur anglais Fernando est

coulé en rade des Salins-d'Hyères par le croiseur français le Cécille, par suite d'une manœuvre imprudente du navire anglais. Les hommes de l'équipage son sauvés.

26 Juillet — La cour d'assises du Tarn prononce la peine de mert contre le parricide Veyries, qui a accompli son cuime avec une cruanté iuouie.

27 Juillet — Publication du manifeste du groupe républicain radical-socieliste pe la Chambre.

#### CHRONIOUE LOCALE

#### DAMMARTIN

Samedi soir M. Léon Leverdez conducteur de la voiture de correspondandance de la gare de Dammartin, a trouvé dans cette voiture, en rentrant à la remise, un porte-monnaie qu'il a eu la satisfaction de remettre le lendemain entre les mains de son propriétaire, M. Sennelier, à Paris.

- La distribution des prix auv élèves de l'Institution Boujard aura lieu le Mardi fro Aout, à deux heures et demie, sous la présidence de M. Hémar, maire de Dammartin.
- La distribution des prix de l'école communale des garçons aura lieu

anjourd'hui, Dimanche, à 4 heures, sous la présidence de M. Hémar, maire de Dammartin, et avec le concours de la fanfare.

#### NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Les sapeurs-pompiers de Nanteuille-Haudouin ontremporté au concours de Boulogne-sur-Seine un succès digne des plus grands éloges; il leur a été décerné: 1° pour la manœuvre, un premier prix d'houneur, (couronne et prime de 200 francs) avec félicitations du jury; 2° Pour leur bonne tenue, un premier prix (médaille de vermeil); 3° pour stratégie, un objet d'art à M. Sainte-Beuve, sous-lieutenant; 4° un deuxième prix (médaille de vermeil) à M. Lettriart, sergent-major.

Les sapeurs-pompiers de Nanteuil penvent être fiers de ce brillant résultat qui leur fait grand honneur.

#### - On écrit au Journal de Senlis:

La célébration de la fête nationale, annoncée quelques jours à l'avance par la publication du programme et de l'appel à la population, a été remarquablement brillante cette année.

La traditionnelle retraite aux flambeaux, organisée la veille par les sapeurs-pompiers et la fanfare, a réussi entre deux averses, et entraîné à sa suite la population joyeuse du pays.

Vendredi 44, des secours d'usage Int été distribués aux indigents.

L'après-midi, à deux heures et demie sur la plaze de la République, M. Grenier, maire, escorté des conseillers municipaux, des fonctionnaires et de la Société musicale, après l'exécution de l'hymne national, a passé la revue de la compagnie des sapeurs-pompiers. Il a remis ensuite la magnique couronne d'honneur et les autres récompenses abtenues au Concours du 2 courant.

Pais, dans une chafeureuse allocution que nous ne pouvons reproduire, M. le Maire a vivement félicité
M. le sous-lieutenant et ses hommesqui se distinguent toujours dans la voie du devoir et de l'honneur.

Après ce remarquable discours de M. le maire, une médaille d'honneur a été décernée au nom de M. le ministre du Commerce, de l'Industrie et des colonies, à M. Klein (Philippe-Auguste-Edmond), employé de la compagnie du chemie de fer du Nord, demeurant à Nanteuil, pour 32 années de bons et loyaux services.

Un peloton de gymnastique de l'école des garçons exécuta alors, comme intermède, une suite d'exercices, à l'admiration de tous.

La fanfare, à laquelle nous sommes heureux de présenter nos félicitations pour les progrès vraiment remarquaquables qu'elle a réalisés depuis qu'elle est sous l'habile direction de son chef, a exécuté ensuite quelques morceaux de son répertoire.

Enfin, une abondante distribution de gâteaux, cloture, à la grande joie des enfants, la fête de jour.

La fête de nuit, commencée à neuf heures avec le bal gratuit, dirigé par des membres de la musique, s'est terminée à une heure du matin, grâce au nombre considérable de danseurs et danseuses infatigables et à l'illumination a giorno de la place de l'Hôtel-de-Ville.

#### MITRY-MORY-

Un sieur Henri Lacroix, âgé de 32 ans, journalier, a été arrêté par la gendarmerie sons l'inculpation de vol.

Le 44 Juillet, M. Ernest Ferrez, ouvrier agricole, s'apercevait de la disparition d'une somme de 18 fr. 30, qu'il Vait cachée sous la paille dans una chambre où logeait également Lacroix, aiusi qu'une équipe de moissonneurs.

Dimanche dernier, Ferrez, revenaut de son travail, remarqua que de la shière provenant d'un fut de 450 litres, qu'il avait acheté la veille, était répandue sur le sol.

Pendant son absence, Lacroix avait transvidé une partie de la cantenance du fut dans un tonneau lui appartenaut. Malgré cette preuve évidente, Lacroix prétendit qu'on lui avait empli son tonneau à son insu.

Il a été maintenu en etat d'arrestation et écroué à la prison de Meaux.

(L'Écho de la Brie.)

#### CHARMENTRAY

Le 49 juillet, dans l'après-mudi, un charretier au service de M. Emile Lenfant, cultivateur à Bel-Air, ramenant à la ferme un cheval pu'il disait avoir tombé. L'animal avait de profondes blessures, saignait abondamment et ne pouvait presque plus marcher M. Lenfant était absent. A son retour de Paris, il pensa de suite que son cheval avait été maltraité et il congédia sur le champ le charretier, un nommé Lecas Rose, âgé de 22 ans, actuellement au service d'un cultivateur de Précy.

Le gendarme ouvrit une enquête à la suite de laquelle il verbalisa contre Lecas, en vertu de la loi Grammont.

Un témoin a vu cet individu frapper avec une brutalité révoltante le cheval attelé à une herse. Sous les coups, l'animal se dressa et en reculant vint se blesser sur le dents de la herse. Lecas continuait toujours à le frapper.

Ce hrutal charretier a fait des aveux (Publicateur)

Le Plessis-Belleville Par arrêté du ministre des finances, M Dijcon, percepteur de Feuquières (Oisé) est nommé à la perception du Le Plessis-Belleville, en remplacement de M. Grévin, décédé.

#### ERMENONVILLE

Le cadavre du sieur René Videt, âgé de 73 ans. charretier, demeurant à Montagny-Sainte-Félicité, a été découvert dans la rivière l'Aunette, territoire de la commune d'Ermenonville.

Il résulte des renseignements que le sieur Videt, qui était paralysé depui; 20 ans, s'est donné volontairement la mort pour mettre fin à ses souffrances.

(Echo du Valois)

#### CLAYC-SOULLY

Ene aimable dame, dit notre confrèfre du Publicateur, qui a le défaut de se piquer le nez, la femme Guégand Marie, âgée de 40 ans, marchande de bimbeloterie qui se dit domiciliée à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), était venue à Claye dimanche dernier.

Dans la soirée, étant prise de hoisson, elle était entrée dans une auberge de la Grande flue où elle faisait tirer des-cartes aux consommateurs. C'etait une sorte de tombola dont les lots consistaient en paquets de biscuits. (Elleen avait 42 qui ont été saisis).

Attirés par un rassemblement qui s'était formé devant l'auberge, les gendarmes arrivèrent et demandèrent à Marie Guégand sa patente pour l'année 4893.

Comme elle ne pouvait la présenter, ils l'airêtèrent et la conduisirent au poste. C'est avec beaucoup de difficultés qu'ils y parvinrent, car elle opposa une vive rélistance.

Elle porta plusieurs coups de pied aux gendarmes, arracha même les aiguillettes de l'un d'eux et les traita d'assassins, etc.





Les gendarmes et les curés ne valent rien, ce sont tous des assassins! Donnez-mei votre sabre que je vons arrange! » hurlait-elle.

Cette intéressante personne a compara devant le tribunal correctionnel de Meaux qui l'a gratifiée de six jours de prison et emq francs d'amende. Le benéfice de la loi Berenger, qu'elle réclamait avec une certaine tenacité lui a été refusé.

#### LONGPERRIER

Toujours les lapins! C'était au lendemain de la fête de Longperrier, dans la nuit du 24 au 25 juillet, alors que chacun goûtait paisiblement un repos péniblement gagné par deux journées de fétes en l'honneur de la Ste-Madeleine. Deux individus ét: angers à la localité, et dont le commerce avait consisté à vendre, pendant les deux jours, des singes dits de la fête nationale -- commerce peu lucratif. parait-il - voulurent aussi se paver une sete pantagruélique et dans ce but, visitèrent le clapier de M. l'ierre Diguet, cultivateur, dans lequel ils prirent cinq lapins, sur 18 qui y étaient enfermés, puis, ils partirent furtivement à la recherche d'une retraite discrète qui leur permit de savourer à leur aise te fruit de leur larcin.

Les gendarmes de Dammartin prévenus de ce vol n'ont pu retrouver que le sec dans lequel ont été enfouis les lapins et le signalement de leurs ravisseurs.

Le premier est âgé d'une trentaine d'années, il est blond et coiffe d'un chapeau en jone, il mesure 4m75 environ et marche en se dandinant, la pointe des pieds en dedans.

Le second est âge de 45 ans, chatain, de petite taille, il porte toute sa barbe et une boite confenant sa provision de singes tricolores.

#### Le crime de la Baraque

commune de Silly-le-Long

Un horrible assassinat a mis en émoi samedi dernier les communes de Sillyle-Long et du Plessis-Belleville près desquelles se trouve la maison de la Baraque.

Nous empruntans le récit du drame au Journal de Senlis:

Dima nche drnier, le parquet de Senlis se transportait à Silly-lo-Long, canton de Nanteuil, où il était appelé pour la constatation d'un horrible assassinat commis la veille et faire l'enquête sur les circonstances de ce crime.

Voici les fails:

Samedi matin, cutre six et sept heures, le garde sémaphore Moreau aperçut à quelques centaines de mêtres de là, trois individus, trois vagabonds, entrer à l'auberge isolée de la Baraque, située sur la route nationale nº 2, à plus d'un kilomètre du village dont elle dépend, et à un kilomètre et demi du Plessis-Belleville. On ne les vit pas ressortir.

Environ une heure plus tard, arrivèrent à l'auberge quelques ouvriers belges qui avaient pris l'habitude de venir en cet endroit prendre leur repas depuis qu'ils travaillaient dans les environs. Trouvant la porte fermée à clef et les volets clos, ils s'en retournérent à leur travail.

La boulangère passa dans l'après-midi, entra dans la cour, par où elle était súre de trouver accès dans la maison. Elle appela, mais ne recevant aucune réponse elle se retira impulète, sans oser pénétrer dans le logis.

Le soir, vers huit heures et demie, le propriétaire de la Baraque, nommé Remy, arriva de Nanteuil où il est employé chez M. Klaine, constructeur d'instruments agricoles, et où il se rend

chaque jour, laissant seule sa femme gouverner sa petite auberge. Il passa aussi par la cour pour rentrer chez lui et s'étonna de voir la vache et le veau en liberté dans la cour. Appelant sa femme et ne recevant pas de réponse, Il entra, alluma une bougie dans la petite salle de débit et remarqua des flaques de sang et des empreintes sanglantes sur les murs ; suivant ces affreuses traces, il découvrit dans une chambre sa malheureuse femme, étendue sur le dos, dans une mare de sang, el étranglée; le corps et les membres étaient rigides.

Elle avait reçu entre les deux yeux un violent coup de bâlon, qui l'avait assommée et produit une abondante hémorragie, puis les assassins pour l'achever l'avaient étranglée avec des mouchoirs pris dans l'armoire, dont ils avaient enfoncé la porte. Ce forfait s'accomplit dans la pièce du débit. Les assassins trainèrent ensuite le cadavre dans la chambre ou il fut découvert. Fouillant ensuite la pauvre maison, les criminels s'emparèrent du peu d'argent qu'il pouvait y avoir, une vinglaine de francs peut-être en menue monnaie, d'une montre en or avec chaine, d'une autre montre en argent, de converts en ruolz, d'un livret de caisse d'épargne de 100 fr. et d'une obligation de 150 fr. de la ville de Paris. Ils partirent ensuite après avoir en soin de fermer la porte à clef et poussé les volets, ne laissant d'autres indices qu'un chapeau de paille abandonné dont on avait enlevé la coiffe et en place duquel on avait pris un chapeau de feutre mou appartenant à Remy.

La victime, Louise Lenoble. femme Remy, avait 48 ans, était encore très robuste et n'avait pas succombé sans se débattre énergiquement; elle a dû chercher à s'échapper pour appeler du secours, car sa main sanglante avait laissé trace sur le mur près de la porte, et une maro de sang existait à cet endroit.

Un rondin taché de sang, avec lequel

la victime a été assommée, a été retrouvé dans la cour.

Ce orime abominable a laissé dans la contrée une véritable impression de ter-

Quand donc nos campagnes serontelles débarrassées de ces vagabonds qui en sont le fléau! Quand donc nos laborieux paysaus auront-ils quelque sécurité et ne verront-ils plus à toute heure sur leurs chemins et à leurs portes ces figures patibulaires de paresseux de voleurs et même d'assassins!

## TRAMWAY

de Meaux à Survilliers

Quoiqu'en disent et quoiqu'en pensent les sceptiques, il n'est pas admissible que le Conseil Général de Seineet-Marne ferme plus longtemps l'oreille aux justes revendications des populations du canton de Dammartin et de la ville de Meaux, elle-même, en ce qui concerne le projet de Tramway de Meaux à Survilliers par Dammartin; le besoin d'une voie ferrée desservant cette région se fait impérieusement sentir et, répondant à l'appel de M. le maire de Dammartin, bon nombre de communes du canton ont pris des delibérations fortement motivées, et réclamant instamment la prompte réalisation de cette ligne qu'on a trop souvent considérée comme un projet d'intérêt électoral.

L'arrondissement de Senlis, pressé de mener à bonne fin le projet de tramway à vapeur de Survilliers à Senlis, avec embranchement par Plailly et Mortefontaine, a formé une commission compétente qui comprend un sénateur, un député, trois conseillers généraux, deux conseillers d'arrondissement et d'autres fonctionnaires par tisans du projet

Cette commission après avoir fait de minutieuses études à ce sujet a adressé aux maires des communes intéressées, un exposé complet du projet et des voies et moyens pour en assurer l'exécution; ces derniers sont convoqués à une réunion qui aura lieu, à Senlis, le 1<sup>ar</sup> Aoêt prochain.

Espérons que nos honorables représentants au nombre desquels nous 
compterons en première ligne M. Benoist, sénateur; M. Prevet, député; 
M. Droz, conseiller général du canton 
de Meaux; M. Moquet, conseiller général du canton de Dammartin, et M. 
Derveloy, conseiller général du canton de Claye, prendront sérieusement 
en main la défense du projet qui, depuis vingt ans, a été souvent remis en 
question, sans pouvoir entrer daus la 
période d'exécution.

Il importe qu'une décision définitive soit prise à bref délai et qu'on soit fixé sur le tracé de cette ligne qui, à n'en pas douter, suivra la route la plus favorable à ses intérêts et à ceux des populations qu'elle sera appelée à desservir.

-- Nous nous ferons un devoir de transmettre à qui de droit les délibérations qui nous seront adressées par les communes placées en dehors du canton de Dammartin, les autres devant être envoyées directement, suixunt le désir de M. le maire de Dammartin, à M. Moquet, consetller général du canton de Dammariin.

#### Société de Secours-Mutuels de Nanteuil

Dimanche dernier a eu lieu l'Assemblée générale de la Société de Secours-mutuels sous la Présidence de M. Valadon, qui a ouvert la séance par un discours très éloquent dans lequel il a fait ressortir avec une grande vérité les avantages incontestables, de la mutualijé, dans nos campagnes.

« Dans nos bourgs et dans nos villages, a dit l-orateur les mutualités ne profitent pas seulement aux ouvriers, mais cussi aux patrons; elles permettent aux premiers de supporter avec de modestes salaires les dures épreuves de la matadie sans s'humlier par l'assistance publique ou privée aux seconds, aux patrons, la mutualité conserve des ouvriers et des meilleurs ».

Ce capital place à la caisse de retraite s'est élevé, avec les subventions accordées par 1 Etat, à la somme de . . . . . . . 9,561 92

Avant de se séparer, l'Assemblée ayant à procéder à la réélection de son président, accorde l'unanimité de ses suffrages à M. Valadon, qui se montre très touché de la nouvelle marque d'estime et de confiance dont il est l'objet.

#### FAITS DIVERS

ENTRE FRANÇAIS ET ITALIENS

Le 29 mai 4893, à Mortefontaine, après une surexcitation de part et d'autre, les ouvriers français au nombre de quarante environ, décidaient de livrer hataille aux ouvriers italiens, et, comme le sire de Framboisy et d'autres qu' nous ne voulons pas rappeler, partaient en guerre avec quelques pelles et pioches, quelques bâtons, comptant sur leur courage qui devait hientôt les abandonner.

Les deux camps en présence, la scène changea de face. Les Italiens, armé s de révolvers, sans être attaqués, mais prévoyant de l'être, firent feu sur les assaillants, qui s'enfuirent dans toutes les directions.

Deux ou trois hommes furent blessés, dont l'un assez grièvement, mais qui est, fort heureusement, aujourd'hui guéri.

En raison de ces faits, les nommés Stuffa (Giovanna), 25 ans. Zambon (Maxime), 28 ans. Signori (Pierre), 26 ans. Berthelocci (Joseph), 19 ans. Borghi (Victor), 31 ans. Barbery (Louis), 21 ans. sont poursuivis pour blessures volontaires sur la personne des sieurs Laurent, Adam et Pichot, et pour port d'arme prohibée.

Le sieur Caquet (Louis), chef de chantier des Italiens est aussi poursuivi pour les mêmes délits et pour menaces de mort sur les personnes des sieurs Béguin, Renaudon et Carles.

Le rôle de ce dernier a été des plus graves, attendu qu'en sa qualité de Français il devait chercher à apaiser la querelle dont l'imminence ne faisait aucun doute, tandis qu'au contraire il paraît avoir attisé le feu au lieu de l'éteindre.

Cette odyssée, regrettable à tous les points de vue, entraîne les condamnations suivantes :

Stuffa quatre mois d'emprisonnment: Et tous les autres, Caquet compris, en trois mois de la même peine.

(Journal de Senlis

#### LA SVINT-VICTOR

Très réussie la Saint Victor, bien que le programme ait été un tant soit peu modifié à la dernière heure, ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que les artistes improvisés, appetés à remplacer ceux de l'Opéra n'ont pas rivalis, de zèle et de talent pour entretenir l'illusion de leurs auditeurs.

La substitution de la faufare de Juilly à celle de Dammartin, qui s'est faite

d'une façon plus bruyante, à son de caisse, a bien donné lieu à quelques commentaires, mais il n'en est pas moins vrai que là encore, les nouveaux venus out tiré un excellent parti de leurs ressources musicales et que l'exécution de leur programme a excité à de nombreuses reprises les applaudissements unanimes des assistants.

Nous avons entendu, dans la foule. émettre quelques réflexions, notamment celle-ci : qu'il serait désirable que les sociétés de Dammartin et de Juilly s'entendissent entre elles en vue d'organiser quelques visites confraternelles et au cours desquelles il serait donné aux habitants de Juilly l'avantage d'entendre les musiciens de Dammartin et viceversa. L'exemple pourrait être suivi par dances sociélis. Ce serait là un puissant moyen d'émulation et un lien de solidarité qui ne pourrait être que très favorable à l'œuvre des sociétés musicales. Le public aussi aurait beaucoup à v gagner.

Pour en revenir à la fèle, nous ajouterons que les nombreuses pièces d'artifices lancées de la place de l'église et du sommet du clocher ont produit le meilleur effet, malgré l'éclat des rayons lunaires qui semblaient défier ceux des soleils pyrotechniques ainsi que l'éblouissante lumière des chandelles romaines.

Beaucoup de Dammartinois out terminé leur promenade à Saint-Mard, par une excursion à la fête de Longperrier, où les baraques sont de pius en plus nombreuses et le bal de plus en plus fermé aux regards indiscrets des promeneurs.

#### NÉCROLOGIE

C'est par un oubli regrettable que la note suivante n'a pas été insérée dans notre dernier numéro de la semaine dernière :

M. Marguerith-Dupré, imprimeur et directeur de l'Indépendant de Seineet-Marne, est décèdé Jeudi dernier, dans sa 45<sup>mo</sup> année, à la suite d'une courte maladie.

Nous adressons à la veuve et à la famille de notre honorable confrére nos sympathiques condotéances.



#### HORLOGER, BIJOUTIER à DAMMARTIN, (S-&-M)

81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réargenture.

Pièces do précision - Remontage

de pendules à l'année.

Reparations garanties

#### PRIX MODERĖS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont conflées.

Achat d'Or et d'Argent On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chet Madame Vouve Ethis

Imprimerie E. LEMARIÉ à Dammartin

#### Chasse de 1893

Gartes — Règlements — Affiches — Carnets à souches — Tètes de lettres pour sociétés de chasse, etc.

Manuel théorique et pratique destiné aux chasseurs, agriculteur, magistrats, etc.

#### DOMMAGES AUX CHAMPS

Dégâts des lapins

par VALADON et ZURCHER

I Volume In 12..... 3 fr. 50

### A LOUER

pour le

LOGEMENT avec JARDIN, à SAINT-MARD.

S'adresser au bureau du Journal.

#### LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique Organe des comices et syndicats agricoles et de socités borticoles de Trance.

PARAISSANT LE I" DE CHAQUE MOIS

Adresser tont ce qui concerno la Rédaction et l'Administration à M. FERD. MULLER, Secréaire de la Redaction et Administrateur.

Les ahonnements sont reçus au burcau du journa

Librairie

BIÉ, à Dammartin

#### Vient de Paraître

Promenides à travers la vallée du Grand Morin.

#### par Georges HUSSON

Ouvrage illustré de 144 gravures et accompagné d'un plan et d'une carte.

1 vol. in-8. de 292 pages.:.... 5 fr.

#### ROMAN BRIARD

Jacques GERMAIN

par François DESCHAMPS

1 volume grand in-16 ...... 3 fr. 50

# COURRIER MODES

#### PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

bri plus complet que les journaux d 25 cent
public chaque samedi 50 modèles
elégants et pratiques de robes,
el manteaux, chapeaux, costumes
d'enfants, ouvrages, etc., avec

exp ications et patrons découpés.
Fenilletons, Causerie médicale
p' M le D'BERTILLON, Etude :
QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.

primes. Chez tous tes noraires.

BONNAUNTS D'SSAN

Pour 3 mois (156 poges), le journal

nimple: 2' 50. Avec chaque fois une
grature coloriée, 3 mois : 5'. Pour
l'abonner, envoyer mandat-poste ou
jimbres aux Editeurs : IMANS & Cle

35, RUE DE VERNEUL, PARIS

Librairie E. LEMARIÉ, à Dammartin
PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

#### - Papier d'Arménie -

5 cent. la Pochette pour 12 usages
Remise aux dépositaires

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié Dammartin